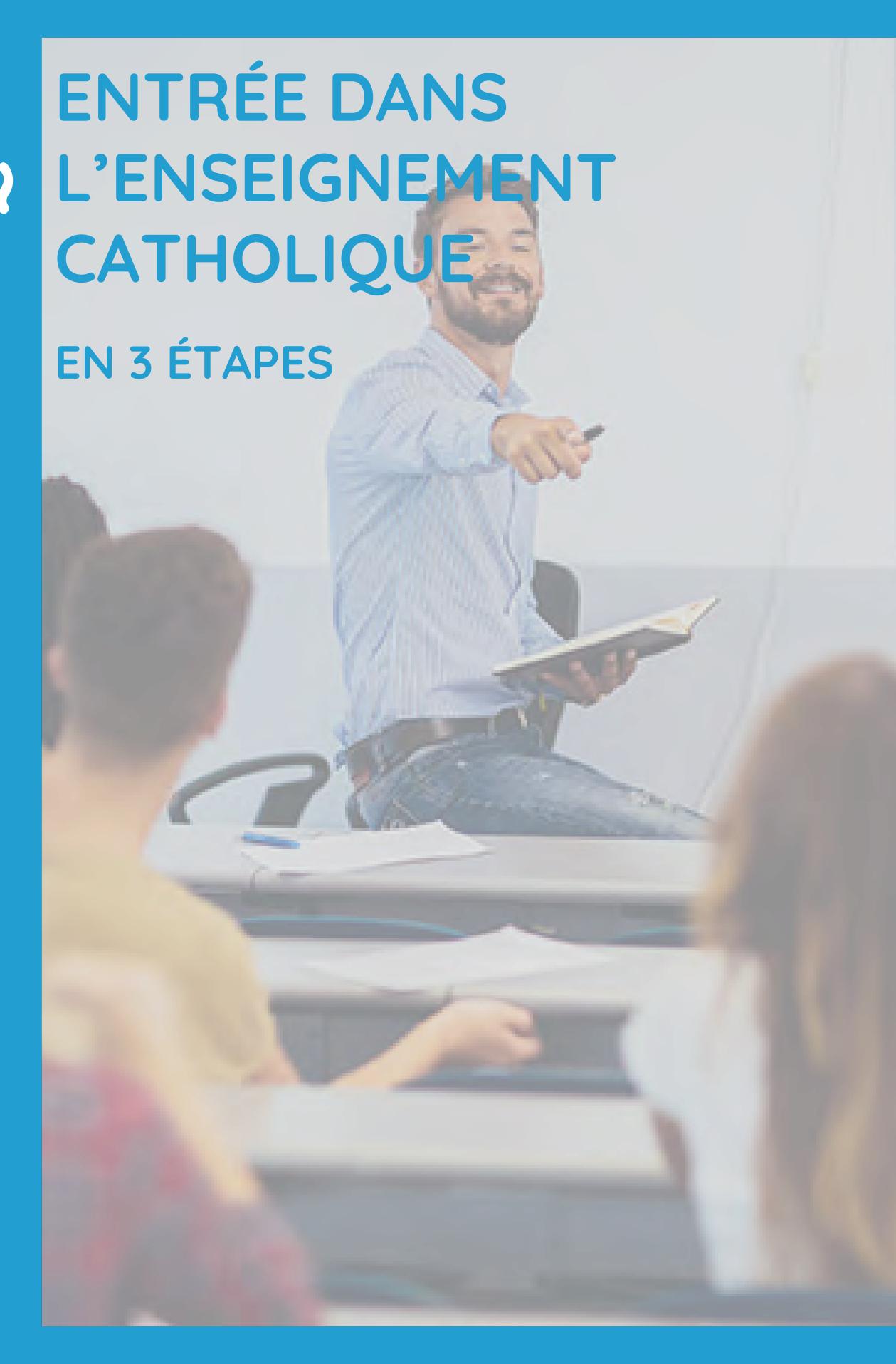
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE









être

accompagné

Le SAAR

Le Service d'Accueil et d'Aide au Recrutement de l'Enseignement Catholique de l'académie de Lyon.

Il travaille avec:

- -> L'Enseignement Catholique : les Directeurs Diocésains, les chefs d'établissement et les ISFEC.
- -> L'Education Nationale : les Universités / INSPE et le Rectorat (DEEP – IPR/IEN...).

C'est donc auprès du SAAR que vous pourrez obtenir l'aide dont vous avez besoin dans vos différentes démarches concernant l'entrée dans l'Enseignement Catholique.

Le statut d'un maître

Votre employeur? Le ministère de l'Éducation nationale.

Vous serez contractuel de droit public exerçant dans un établissement privé sous contrat avec l'État.

Toutefois, votre chef d'établissement sera votre supérieur hiérarchique.

Une fois que vous serez titularisé, votre emploi vous sera assuré par les accords nationaux sur l'emploi.

En cas de fermeture d'une classe ou d'un établissement, vous serez prioritaire sur tout emploi vacant dans votre discipline.

Un site pour vous guider www.ec-lyon.eu



Nos réunions

d'information

Diocèse de St Étienne

Mardi 23 septembre 2025 Jeudi 15 janvier 2026 Mardi 26 mai 2026 **Lieu:** DEC - 24 rue Berthelot

42100 St Etienne

Horaires: 17h30-19h

Diocèse de Lyon

Mardi 16 septembre 2025 Mardi 13 janvier 2026 Jeudi 04 juin 2026 **Lieu :** Lycée de la Trinité 31 rue de Sèze - 69006 Lyon

Horaires: 17h30-19h

Lundi 15 septembre 2025 Mardi 18 novembre 2025 Lundi 12 janvier 2026 Mardi 10 mars 2026 Lundi 08 juin 2026

En visioconférence

Horaires: 17h30-19h

Plus d'informations sur le site : www.enseignementcatho-lyon.eu

Diocèse de Belley Ars

Mercredi 1er octobre 2025 Mercredi 25 février 2026 Mardi 26 mai 2026 **Lieu**: DEC - 29 rue du Dr Nodet

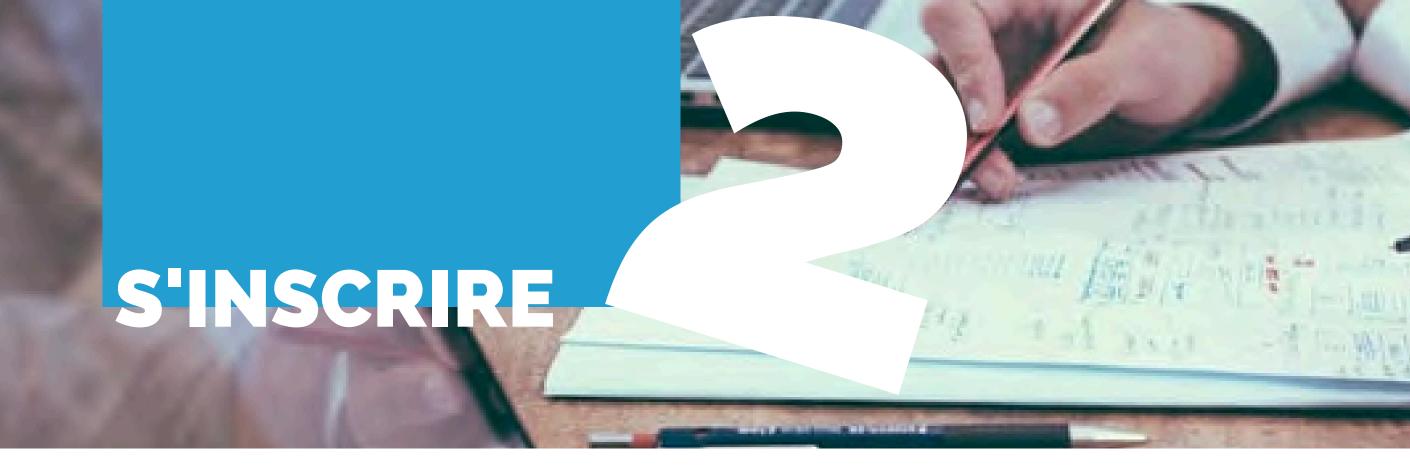
01000 Bourg en Bresse

Horaires: 17h-18h30

Pourquoi s'informer?

Enseigner dans
l'Enseignement
Catholique,
c'est connaître, au
préalable:

- · son histoire, ses spécificités, son projet
- · les perspectives de carrière (concours)
- le rôle et le sens du préaccord collégial, comment s'y préparer



Un site ...

JE DEVIENS ENSEIGNANT

Passer par Mozilla Firefox, aller sur "Mon portail je deviens enseignant".

Céez votre compte pour générer l'envoi automatique d'un mail de confirmation.

A réception de ce mail donnant votre login et votre mot de passe, retournez sur "portail.jedeviensenseignant.fr" et créez votre dossier.

N'oubliez pas de conserver votre login et votre mot de passe : ils vous permettront de vous reconnecter pour suivre l'évolution de votre dossier.

Pour toute difficulté, téléchargez le « manuel Candidat devenir enseignant » que vous trouvez sur la page d'accueil.

Pourquoi une plateforme?

S'inscire sur la plateforme de l'enseignement catholique et national "Mon portail je deviens enseignant".

Elle permet de demander le préaccord collégial puis, ensuite d'obtenir l'accord collégial, d'être inscrit en formation...

Le SAAR vous valide lors de l'organisation de l'entretien de préaccord.



Le préaccord ...

un entretien

La procédure de délivrance de préaccord collégial consiste en un entretien individuel avec deux chefs d'établissement de la CAAC (Commission Académique d'Accord Collégial) destiné à évaluer :

- Un engagement du candidat à participer aux actions de formation au projet de l'Enseignement catholique,
- Les aptitudes du candidat à enseigner dans un établissement catholique d'enseignement,
- **L'adéquation** entre le projet personnel du candidat et le projet de l'Enseignement Catholique.

L'entretien de délivrance du préaccord collégial se déroule dès que possible et au plus tard dans les 3 mois suivant la première prise de fonction en tant que suppléant.

En cas de refus, le candidat peut demander à bénéficier des procédures d'appel. Vous passez le préaccord dans le département que vous souhaitez.

Pourquoi le préaccord?

Extrait du texte du 28 Novembre 2014 :

« Le préaccord collégial sollicité par les candidats aux fonctions de suppléants a pour objectifs de permettre le recrutement de ces candidats comme suppléant, permettre leur formation au projet de l'Enseignement Catholique, et ouvrir une première période d'exercice professionnel conduisant à une évaluation.



Pour être validé comme suppléant

Quelles démarches?

Le dépôt des candidatures se fait via un formulaire COLIBRIS, accessible sur le site de **l'académie de Lyon** : www.ac-lyon.fr

Suivre les onglets suivant : Accueil //
Concours / métiers / Rh // Recrutement et
offres d'emploi // Recrutement de
contractuels et offres d'emploi //

Sélectionner « Enseigner en collège et lycée prives sous contrat - devenir maître délégué »

Le service des suppléances au rectorat reçoit les candidatures,

les valide (ou non) via le corps d'inspection, établit une liste de suppléants validés, alors, les chefs d'établissement peuvent vous appeler, en cas de besoin, en consultant cette liste mise à jour toutes les semaines.

La voie des suppléance, C'EST...

- •Expérimenter le métier d'enseignant.
- •Découvrir des établissements divers et des niveaux de classe différents.
- •Acquérir de l'expérience,
- •Faire des remplacements de courte durée ou plus longue,

MAIS C'EST AUSSI

- •Exercer le métier d'enseignant de manière **précaire**,
- •Accepter la **mobilité**, les **interruptions** de suppléances, l'**incertitude** des lendemains.



Liens utiles

Rentrer dans l'enseignement catholique : https://jedeviensenseignant.fr/



L'Enseignement catholique recrute chaque année plus de 4000 enseignants



jedeviensenseignant.fr

Pour vous guider dans vos préparations de cours : http://eduscol.education.fr

Pour vous guider dans vos recherches en vue de préparer un concours : http://www.devenirenseignant.gouv.fr

Coordonnées

Hélène ALLIOD

Coordinatrice académique emploi des enseignants 2nd degré saar@ec-lyon.eu

Loire - Marie JEANSON mjeanson@ddec42.net

Ain - Guillemette FULCHIRON g.fulchiron@ddec-belley-ars.eu

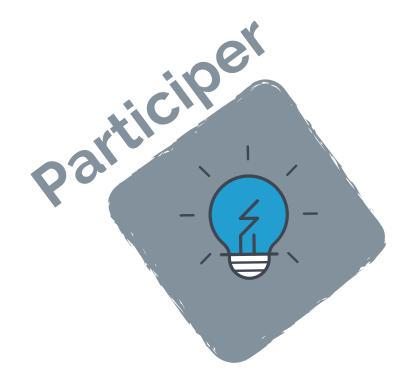
ENSEIGNER C'EST ...



Croire qu'il n'y a pas d'enseignement sans éducation et pas d'éducation sans un sens de la personne.

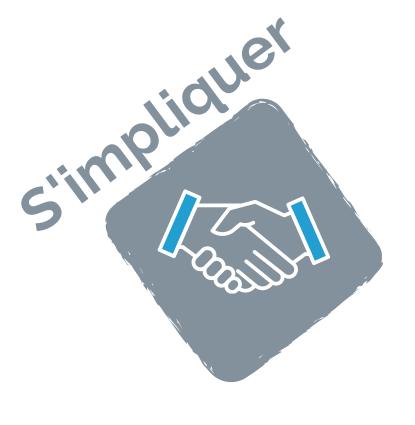
Regarder chaque élève comme une personne unique, en devenir.





Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif fondé sur le sens chrétien de l'homme.

S'impliquer dans un établissement ouvert à tous et participant, par contrat, au service public d'éducation.





Participer à la vie de la communauté éducative, placée sous l'autorité d'un chef d'établissement.